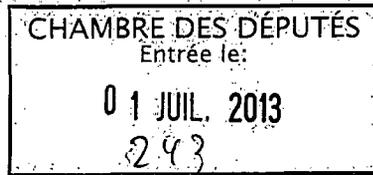




Monsieur Laurent Mosar  
Président Chambre  
des Député-e-s  
Luxembourg



Luxembourg, le 1 juillet 2013

Concerne : **Heure de questions au Gouvernement du 2 juillet 2013**

Monsieur le Président,

Conformément à notre règlement interne, je désire poser une question à **Monsieur le Ministre du Logement / Monsieur le Ministre de l'Intérieur** en relation avec la mise en œuvre de différentes **mesures administratives et fiscales prévues** par la loi du 22 octobre 2008 portant promotion de l'habitat et création d'un **pacte logement avec les communes**.

Ma question traite l'élaboration par les Ministères concernés d'un **règlement type** pour les communes qui aimeraient introduire une **taxe communale spécifique sur certains immeubles** (Art. : 15) notamment :

- les immeubles bâtis ou les parties d'immeubles bâtis destinés au logement ou à l'hébergement de personnes et qui ne sont pas occupés ou utilisés effectivement et
- les terrains à bâtir qui sont depuis trois ans susceptibles de faire l'objet d'une autorisation de construire et pour lesquels le début des travaux de construction n'a pas eu lieu.

Un tel règlement type est attendu par les communes depuis 2012.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Henri KOX